



Affaire des propriétaires terriens expropriés de Bado dans le Yoto

**L'ARGENTS ET LES QUEURELLES  
INTESTINES BLOQUENT LES  
NÉGOCIATIONS AVEC WACEM**

P 3

**TR TOGOREVEIL**



*Le pari d'une actualité qui réveille*



**Deux trajectoires inconciliables sur les prochaines législatives  
LE GOUVERNEMENT S'ACTIVE POUR LA TENUE  
DES ELECTIONS « SAUVONS LE TOGO » LUTTE  
POUR 12 MOIS DE TRANSITION**

P 2

**Assemblée Générale électorale de l'ONAT  
UN NOUVEAU DÉPART AVEC UN NOUVEAU  
BUREAU** P 3

**Quand les marches du FRAC riment avec  
grossesses en cascade  
LES MARCHEUSES DE SAMEDI, DES PROIES  
FACILES POUR LES CADRES DU FRAC** P 3

**Le Civisme Aujourd'hui  
AUJOURD'HUI 1er JUIN, JE PLANTE UN ARBRE  
POUR LUTTER CONTRE LA SECHERESSE !!!** P 5

La loi sur la fixation du nombre de députés togolais à 91 a été votée par le Parlement hier

**BIENTOT LA NOUVELLE  
REPARTITION DES  
SIEGES PAR  
CIRCONSCRIPTION  
ELECTORALE**

P 2

**AFRIATECH**  
Archivage Numérique-GED - Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing  
Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 • Fax : +228 261-60-70  
**Objectif 2015 : zéro papier !**

Cinquième **Foire Artisanale du Togo**  
PARTENAIRE/OFFICIEL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS  
PLUS DE 200 STANDS  
15 PAYS PARTICIPANTS  
**KARA 2012 05 AU 15 JUILLET**  
THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

TR 067 du 1er Juin 2012  
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

## Deux trajectoires inconciliables sur les prochaines législatives LE GOUVERNEMENT S'ACTIVE POUR LA TENUE DES ELECTIONS

### « SAUVONS LE TOGO » LUTTE POUR 12 MOIS DE TRANSITION



La politique togolaise n'a jamais été aussi inconséquente, incohérente et désordonnée. A l'heure où l'actuelle législature issue des législatives d'Octobre 2007 boucle son mandat et que le renouvellement s'impose tout logiquement dans les délais constitutionnels, une crise de façade et forgée de toute pièce inspire une partie de la classe politique togolaise avec le soutien d'une société civile, elle-même suffisamment nourrie du passé politique de ses principaux animateurs mal métamorphosés. A la place d'une souhaitable amélioration consensuelle du cadre électoral devant permettre le bon déroulement des prochaines consultations électorales, ce sont des prétendues démonstrations de forces basées sur les marches de protestation, le refus de dialogue et les menaces de boycott qui constituent la principale activité de certaines formations politiques réunies au sein du FRAC et désormais aussi du collectif « Sauvons le Togo ». A longueur de journée on évoque la mauvaise foi du pouvoir à dialoguer tout en brandissant comme des trophées des propositions éventuelles pouvant peut-être contribuer à l'amélioration du processus électoral. Si nous disons peut-être c'est qu'il est clairement avéré que cette floraison de propositions, dont il faut également reconnaître la pertinence de certaines, n'ont jamais été posées sur l'une des tables de discussion maintes fois dressées par le gouvernement à leurs auteurs. Ainsi donc des propositions dites « scientifiques » notamment au sujet du découpage électoral, aux plus absurdes et incongrues comme au sujet d'une seconde transition démocratique de 12 mois au Togo, le FRAC et le Collectif « Sauvons le Togo », son aile marchande, ont fini par déboussoler les togolais et une bonne partie de leurs militants et sympathisants sur le bien fondé d'une stratégie du « non » dénoncée depuis la nuit des temps par les amis du Togo (entre autre Mme Patricia HAWKINS, ancienne Ambassadeur des Etats Unis au Togo et M. Patrick SPIRLET actuel Représentant de la Commission de l'UE au Togo). A force de dire non, la classe politique togolaise s'est éloignée du plus large consensus pour se recomposer en deux clans. D'un côté, le gouvernement et les participationnistes au dialogue et de l'autre ceux qui menacent de boycotter les élections et qui ont choisi la rue comme moyen de pression. Entre les deux trajectoires, il y a un mandat législatif à renouveler et le gouvernement ne se fait plus rappeler à la raison. Le vendredi 25 Mai et hier jeudi 31 Mai, le gouvernement a introduit successivement les projets de loi portant modification du Code électoral et fixation du nombre de députés à 91 en vue de la correction des inégalités criardes constatées après le découpage qui a servi aux législatives de 2007. Avec l'adoption par le Parlement de ces deux lois, le processus électoral est lancé "PAR LE GOUVERNEMENT ; De l'autre côté on appelle le peuple à se mobiliser pour le prochain appel, un appel qui devrait aboutir dans ses conséquences à l'instauration d'une transition de 12 mois en vue de la préparation des prochaines législatives selon le planning du collectif « Sauvons le Togo ». Deux positions inconciliables qui annoncent un bras de fer dont les uns et les autres n'ont forcément pas les moyens. Au Togo les calculs politiques et l'abrutissement du peuple ont fini par faire de l'incompréhension et de la malhonnêteté les valeurs les mieux partagées.

Patrick NIMA

## La loi sur la fixation du nombre de députés togolais à 91 a été votée par le Parlement hier BIENTOT LA NOUVELLE REPARTITION DES SIEGES PAR CIRCONSCRIPTION ELECTORALE



L'Assemblée nationale a voté hier la loi organique fixant désormais à 91 le nombre de députés à l'Assemblée nationale. Adopté avec 46 voix pour et 12 voix contre, ce projet de loi qui s'inspire des dispositions de l'article 52 alinéa 5 de la Constitution togolaise, permettra désormais au gouvernement de procéder à la répartition des sièges par circonscription électorale à travers le territoire national. A la demande des députés, dans la discussion législative qui a précédé le vote, l'un des trois commissaires du gouvernement présents, en la personne du Ministre de l'Administration Territoriale a apporté des explications sur les raisons de l'augmentation de 81 à désormais 91 députés. Selon le gouvernement trois principales raisons y militent : le mode de scrutin de liste avec sa variante à la forte moyenne adopté de façon consensuelle à Ouaga en 2006, l'augmentation du nombre de préfecture avec la création de cinq nouvelles préfectures (Cinkassé, Anié, Akébu, Wawa, Kpélé, Bas Mono) qui porte à 35 le nombre total de circonscriptions électorales (la préfecture étant la circonscription électorale) et la prise en compte des recommandations (de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne et de la CVJR) et les vœux des acteurs politiques de voir les inégalités criardes du précédent découpage corrigé. Ainsi donc si chaque préfecture dispose d'au moins deux (02) sièges, sur les 35 préfectures il y a 70 sièges d'office auxquels s'ajoutent cinq (05) autres sièges pour les cinq Communes de Lomé. Soit un total de 75 députés. Une augmentation de 20% de ce nombre (75) obtenu donne 15 sièges destinés à permettre la correction des disparités porteront le nombre à 90. Et pour respecter le nombre impair qui caractérise d'ordinaire les assemblées pour leur bon fonctionnement, il a donc été proposé de porter le nombre définitif à 91. Au-delà des 75 sièges qui offrent à chaque préfecture deux (02) députés et des sept (07) sièges qui reviennent cumulativement désormais à la Préfecture du Golfe et

### Extrait de déclaration du Ministre Pascal BODJONA devant les députés hier :

« Considérant Monsieur le Président que les recommandations du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation rénové avait en son temps proposé l'augmentation de 81 à 87 tout au plus, mais le gouvernement dans sa volonté de régler les disparités et de corriger les incohérences a pensé d'augmenter ce nombre en passant de 81 à 91. Ce premier texte que viennent d'adopter les honorables députés est un texte qui se veut révolutionnaire. Novateur afin de permettre de réduire les disparités entre la commune de Lomé et son hinterland, la préfecture du Golfe par exemple à travers la réunification de ces entités en circonscription électorale unique. De plus tout en permettant de mettre en adéquation le nombre de député à l'une des

circonscription électorale, la loi organique adoptée ce jour se veut consensuelle et traduit dans les faits le souci de l'équité au sein de la représentation nationale puisqu'elle prend en compte les recommandations des Missions d'Observation Electorale de l'Union Européenne ainsi que le vœux des différents acteurs politiques de voir renforcer la représentativité des partis politiques au sein de l'hémicycle. La prise en compte de la préoccupation de certains acteurs politiques ainsi que les recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation et du cadre permanent rénové sont le témoignage d'une démarche consensuelle. »

Reportage de Germain POULI

## LES 14 NOUVELLES COMMUNES POUR BOUCLER LES 887 CANDIDATURES AUX PROCHAINES LOCALES

Jusqu'à hier 31 mai, le Togo ne comptait que 21 communes urbaines. Mais le gouvernement dans sa vision de donner la possibilité aux populations de participer activement à la gestion de leur communauté a décidé d'appliquer la loi sur la décentralisation adoptée en 2007. Cette loi qui est relative à la décentralisation et aux libertés locales définit des cadres juridique, administratif, économique et fiscal dans lesquels les collectivités territoriales s'administrent librement. Cette même loi, tout en affirmant que la commune est urbaine ou rurale, précise que les chefs-lieux de préfectures sont des communes urbaines. C'est pour appliquer cette disposition de la loi sur la décentralisation que le gouvernement a décidé d'ériger au rang des communes, tous les autres

chefs-lieux de préfecture qui n'ont pas encore eu leur statut de commune urbaine. C'est désormais chose faite avec le vote de la loi portant création de communes urbaines par les députés de l'Assemblée nationale. Cette loi va faire respecter désormais l'égalité répartition des communes à travers le territoire national. Le Togo qui compte depuis quelques temps 35 préfectures compte aujourd'hui le même nombre de communes urbaines selon les dispositions de la « loi portant création de communes urbaines ». C'est ainsi que 14 nouvelles communes urbaines ont été créées dans des chefs-lieux de préfectures. C'est alors que Adéta dans la préfecture de Kpélé, Afagnan dans la préfecture de Bas Mono, Agou-Gadzépé dans la préfecture d'Agou, Anié dans la

préfecture d'Anié, Blitta dans la préfecture de Blitta, Cinkassé dans la préfecture de Cinkassé, Danyi-Apéyé dans la préfecture de Danyi, Elavagnon dans la préfecture de l'Ets-Mono, Guérin-Kouka dans la préfecture de Dankpen, Kévé dans la préfecture de l'Avé, Kougnouhou dans la préfecture de l'Akébu, Mandouri dans la préfecture de Kpendjal, Tandjouare dans la préfecture de Tandjouare et Tohou dans la préfecture du Moyen Mono sont désormais érigés en communes urbaines au terme de la loi que les députés présents ont unanimement votée hier jeudi à l'exception des députés du CAR qui n'ont pas participé au vote.

Il faut préciser que cette loi sur les communes urbaines entre dans la droite ligne des prochaines

élections locales qui seront couplées avec les élections législatives. Aux élections locales, 887 Conseillers Municipaux seront élus dans l'ensemble des 35 communes que compte désormais le Togo. Ces Conseillers seront élus en même temps que les 91 députés de l'Assemblée Nationale. Le jour de l'élection donc, les populations auront à élire un total de 978 candidats. Le Togo organise des élections législatives et locales dans le mois de Novembre prochain et tout semble bien démarré pour arriver à des élections apaisées. A la suite de ces élections, les élus locaux vont remplacer les membres des délégations spéciales qui gèrent ces communes depuis plusieurs années.

Didier ASSOGBA

## Affaire des propriétaires terriens expropriés de Bado dans le Yoto

# L'ARGENTS ET LES QUEURELLES INTESTINES BLOQUENT LES NÉGOCIATIONS AVEC WACEM

Samedi dernier, le 26 mai 2012, les fils du grand Yoto étaient réunis sous l'initiative du préfet de la localité, M. TOUDEKA, dans la grande salle de l'Auberge de la Mairie. A l'ordre du jour l'épineux problème foncier existant entre les descendants de propriétaires terriens expropriés de Bado et la société WACEM qui exploite aujourd'hui ces terres. Depuis près de 36 années, la société WACEM, ex CIMAO exploite les terres de Bado d'où est extrait le clinker, un minerais indispensable à la fabrication du ciment. Il y de cela 10 ans, les populations de Yoto, avec à leur tête les élus locaux et les premières autorités du milieu ont entrepris soit d'entrer en négociation soit d'assigner l'état togolais et les actionnaires de WACEM devant les tribunaux. Une démarche qui a conduit ses partisans devant les tribunaux de la CEDEAO où la Société WACEM a été condamnée à payer une somme de 400 milliards avec intérêts capitalisés. Seul bémol, le règlement se fera dans 10 ans. L'affaire est actuellement pendante. Parallèlement à cette démarche une négociation est également entreprise avec les actionnaires suite au blocage de la carrière par les populations. Dans la logique de ces négociations, la société WACEM a dû verser 2 millions de francs Cfa aux collectivités pour effectuer des cérémonies avant la reprise des travaux. Ce sont ces 2 millions qui constituent aujourd'hui la pomme de discorde. En effet, on reproche au groupe des négociateurs une mauvaise gestion de ces 2 millions et une opacité sur les comptes qu'il doit rendre à ces mandants. Chose plus curieuse encore, c'est que le groupe qui dirigeait les négociations confie avoir bénéficié des conseils de Me Galolo, l'avocat qui avait assigné la société en justice, sur l'utilisation des 2 millions, ce que ne réfute pas l'intéressé. Selon eux, Me Galolo leur



aurait prodigué de mauvais conseils pour enliser la situation et arrêter les négociations, ce qui lui permettrait de retrouver le terrain judiciaire. Il faut noter que dans cette histoire, en face de ce qu'on peut appeler le camp « Galolo » qui a de fortes propensions pour la voie judiciaire, se dresse celui de l'honorable AMOUSSOU qui dit vouloir résoudre le problème par la négociation. Avec sa formule fétiche « un tient vaut mieux que deux tu l'auras », l'honorable AMOUSSOU clame haut et fort sa volonté de donner aux fils du Yoto le peu aujourd'hui que de leurs promettre des merveilles pour les calendes grecs. Dans son projet de négociation, il préconise de bailler les terres, au lieu de les vendre et ajoute à sa feuille de route des réalisations sociales que WACEM devra effectuer dans la localité. Parmi ces réalisations figurent en tête de liste le bitumage de la route allant de Zébé à Kinikondji, la construction de deux écoles à un km de la carrière, la construction des bâtiments scolaires en remplacement des pailotes dans les villages d'Ogblavi kondji et Gbédjémé, l'octroi de bourses aux meilleurs élèves de Kinikondji,

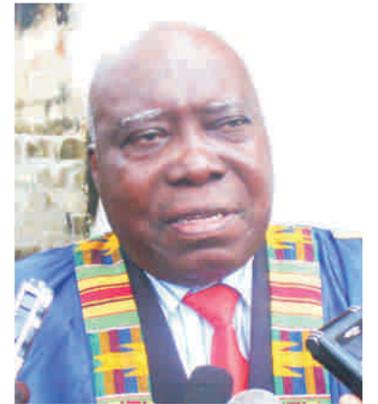
Ahoessimé et Tabligbo et le recrutement d'une vingtaine de fils de propriétaires terriens, ouvriers qualifiés ou non qualifiés au sein de l'entreprise. Toujours est-il qu'au jour d'aujourd'hui, les négociations sont bloquées puisque la rencontre de samedi dernier s'est achevée en queue de poisson, les deux camps cherchant à aller jusqu'à l'affrontement physique. Pour l'honorable Amégnona, médiateur du cadre, les négociations avec la société et les actionnaires peuvent continuer mais avec un autre groupe. Il est donc question que chaque collectivité aille recenser les propriétaires terriens expropriés qui en sont issus et dégager un nouveau négociateur pour la représenter. Pour l'heure, et si on se réfère à la loi en matière de ressource du sous sol qui dit que « le dessus appartient aux populations et le dessous appartient à l'Etat », on reconnaît aux revendications des expropriés de Bado toute leur légitimité. Il faut donc que l'Etat siffle la fin de la récréation en apportant une solution définitive à ce problème avant qu'il n'y ait péril en la demeure.

Paul Katassoli

## Assemblée Générale électorale de l'ONAT

# UN NOUVEAU DÉPART AVEC UN NOUVEAU BUREAU

L'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT) a tenu mercredi 30 mai 2012 une Assemblée Générale Elective à l'issue de laquelle un nouveau bureau de cinq membres a été élu. La quasi-totalité des architectes de l'Ordre ont répondu présents à l'Assemblée Générale qui a permis au bureau sortant présidé par M. Doe Bruce Foli de présenter les rapports moral, d'activités et financier. Le président sortant a rappelé que son bureau a été élu en 2009 sur un projet de 12 points comportant les engagements d'augmenter les membres du Conseil Supérieur de l'Ordre(CSO), organiser fréquemment les AG, représenter l'ONAT auprès des institutions et organismes nationaux et internationaux, promouvoir l'ONAT, réviser le règlement intérieur.



Le Président sortant M. DOE BRUCE

A l'heure du bilan, le président sortant de l'ONAT a indiqué que les cinq premiers points de son engagement ont été réalisés avec satisfaction. Poursuivant, il a indiqué que la révision du règlement intérieur n'a pas été possible à cause d'un problème de quorum.

Par ailleurs, le point du programme relatif à la promotion de l'ONAT a été réalisé notamment par la participation de l'Ordre aux Journées Mondiales de l'Habitat. « L'ONAT est assez connu maintenant et est pris en compte aujourd'hui », s'est réjoui le président sortant sous lequel a été conçu l'agenda de l'ONAT dont le but essentiel est de mettre à la disposition des citoyens une partie des textes régissant la profession et les images de la vision des architectes togolais. Du rapport d'activité, un bref résumé des actions menées par le CSO sortant a été à trois niveaux : plan interne, national et international. Selon le Secrétaire Général sortant Kuigan Cosmas, sur le plan interne, le CSO a organisé 13 Assemblées Générales permettant de débattre sur plusieurs sujets, ce qui a permis de prendre plusieurs décisions. Il s'agit entre autre du vote pour l'organisation annuelle du concours d'aménagement des villes du Togo pour l'horizon 2060, la mise en place de la commission chargée d'étudier les relations entre l'ONAT et l'EAMAU... Toujours au plan interne, l'Ordre a connu la prestation de serment de huit nouveaux architectes. Au plan national, devrait-il poursuivre, le CSO a entretenu des relations relativement bonnes avec plusieurs institutions dont le Ministère de l'Urbanisme, le Ministère de l'Economie et des Finances. « Ces relations nous ont permis de défendre le point de vue de l'ONAT et de rappeler les dispositions et textes protégeant », a-t-il déclaré. Le bureau sortant, toujours selon le rapport du Secrétaire Général, a permis à l'Ordre, au plan international, de participer par deux fois à Ouagadougou et à Dakar, aux travaux relatifs à l'harmonisation des textes, des ordres de l'espace UEMOA en

vue de la circulation et du libre établissement des architectes. Il a ajouté que sur un autre plan, le CSO a participé à un atelier organisé sur les marchés publics et la délégation des services.

Le Secrétaire Général a regretté toutefois que, pour la construction du siège de l'UEMOA au Togo, cette institution ait tordu le cou aux principes qu'elle promeut en confiant en confiant la maîtrise d'œuvre de ce projet à l'EAMAU.

Par ailleurs, au cours de son mandat, le bureau a initié au plan international la réintégration de l'Ordre à l'Union Internationale des Architectes (UIA) et à l'Union des Architectes Africains (UAA). « Des échanges d'informations ont eu lieu et nous avons contribué à la réunion de l'UAA en y envoyant notre rapport d'activités », a souligné le Secrétaire Général. Le rapport financier couvrant la période de mission du bureau sortant a été également présenté. Il a mis en exergue la tenue de la trésorerie au cours de cette période. Il a été noté que les dépenses concernent essentiellement les charges de fonctionnement de l'ONAT, les loyers, l'entretien du personnel et du bureau, les activités annuelles notamment la semaine de l'architecte, la journée de l'habitat et les Assemblées Générales.

Les membres de l'ONAT ont exposé, au cours du débat qui a suivi, des préoccupations à propos du rapport qui a été jugé très synthétique, les manquements du bureau par rapport à la circulation de l'information, l'amélioration de l'agenda de l'ONAT et la nécessité de retoucher aux textes régissant l'Ordre. Retrait des invités à la fin des débats, installation de la commission électorale, campagne des candidats aux différents postes, le suspens n'a pas duré. Le nouveau bureau a été élu et comprend cinq membres.

A peine élu, le nouveau président a remercié le CSO sortant pour le travail abattu en trois ans et a annoncé les couleurs. Il a indiqué que dès la passation de service, il débiterait la mise en application de son programme.

Comme on le voit, il s'agit d'un projet alléchant qui suscite espoir mais le nouveau président, M. Nicolas Kossi M. AKIDJETAN sera-t-il en mesure de combler les attentes ?

L.R

## Quand les marches du FRAC riment avec grossesses en cascade

# LES MARCHEUSES DE SAMEDI, DES PROIES FACILES POUR LES CADRES DU FRAC

Qui a dit que le travail ne nourrit pas son homme ? Faux ! Et on comprend de mieux en mieux pourquoi les marches hebdomadaires n'ont jamais fatigué certains de leurs pratiquants, en l'occurrence les leaders du FRAC. Depuis longtemps des rumeurs ont affirmé que les veillées de prières à la bougie et les marches hebdomadaires du FRAC étaient de véritables rendez-vous galants et une ultime occasion de promotion sociale (accès facile au sexe y compris) et politique de leurs organisateurs. Depuis trois semaines maintenant un enfant est né dans une maternité de Lomé. La mère de cet enfant qui est totalement désespérée et dont le cas avait été brièvement évoqué par notre confrère du journal Chronique de la Semaine lors d'un débat radiophonique, cette mère qui répond au nom er prénom de K. Kokoè Clémence regrette ses nombreuses participations aux marches du FRAC. C'est au cours de celles-ci qu'un certain Secrétaire Général de l'ADDI a semé la vie que vient de donner la militante Kokoè qui

éprouve des difficultés à faire reconnaître sa progéniture par l'homme politique qui considère cette relation comme un simple « coup » auquel lui et les autres cadres du FRAC ont l'habitude depuis le début des marches en 2010. Les convocations du juge matrimonial n'ont même pas pu le dissuader pour qu'il revienne au bon sens et prenne ses responsabilités. Le cas Kokoè n'est pas unique. Plusieurs pauvres filles sont ainsi tombées dans les griffes de ces dealers de sexe, plutôt de ces leaders. Plusieurs avortements pratiqués par l'une des dames fortes de l'ANC ont occulté pendant longtemps le phénomène. Et nombreuses sont ces filles qui ont déserté les marches à cause de cette voracité sexuelle. Certaines plus naïves espèrent voir un jour leurs chéris leaders du FRAC contrôler le Togo au cours d'une transition de 12 mois qui n'existe que dans le crâne de Me Ajavon Zeus et les rêves de Jean Pierre Fabre. Nous y reviendrons.

La Rédaction



# TRANSFERT DE CRÉDIT

**Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM**

Pour transférer du crédit de communication  
Taper le **8822 \* montant à transférer \* numéro  
bénéficiaire du transfert \* mot de passe #**

Exemple : 8822\*500\*22534401\*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico  
le fixe sans fil

Chemoi  
La téléphonie fixe  
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

**Service client : 112**

**Dérangement : 119**

#### ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS  
Carrefour Fréau Jardin  
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

#### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

## Le Civisme Aujourd'hui

# AUJOURD'HUI 1er JUIN, JE PLANTE UN ARBRE POUR LUTTER CONTRE LA SECHERESSE !!!



Les agissements de l'homme et son impact sur la nature s'accroissent au fil des années et les comportements de l'être humain ne cessent de provoquer des changements considérables sur la nature et l'environnement. La population mondiale augmente à une vitesse de croisière et les exigences de l'existence humaine se font de plus en plus ressentir. L'homme, pour vivre demande plus à la nature qu'elle ne peut. C'est alors que dans les pays sous-développés et particulièrement au Togo, l'on assiste à l'abatage anarchique des arbres pour la fabrication du charbon de bois qui sert à faire le feu notamment dans les villes. Une déforestation qui s'explique d'autre part par la pauvreté dans les zones rurales. Hormis l'abatage des arbres, de simples comportements des citoyens ont des

incidences dangereuses sur la nature et font avancer à grands pas la sécheresse vers les côtes.

Pour trouver des approches de solutions au changement climatique qui a des conséquences énormes sur l'existence humaine, les autorités togolaises ont initié une journée nationale de l'arbre. C'est aujourd'hui même le 1er juin que cette journée de l'arbre se célèbre sur toute l'étendue du territoire national. Comme son nom l'indique, cette journée est dédiée à la mise sous terre des jeunes plants. Mais depuis des années, on constate que plusieurs togolais ne se sentent pas concernés par cette idée de planter des arbres alors que nous devons agir tous ensemble pour repousser le danger qui nous guette, la désertification. Le 1er juin, journée nationale de l'arbre est une occasion offerte à chaque citoyen Togolais de planter un arbre pour contribuer à la lutte contre cette dégradation de notre environnement.

En tant que citoyen togolais soucieux de notre bien-être et de notre avenir, notre devoir est de planter des arbres. Mais le geste de planter en lui seul ne suffira pas, il va falloir que nous entretenons et protégeons les arbres plantés et évitons de détruire le reste de la flore dans le pays. Il nous faut donc veiller à la survie des arbres que nous plantons et ne plus permettre que d'autres soient coupés anarchiquement pour des fins pécuniaires. Nous devons également éviter les feux de brousses qui sont sans pitié pour notre flore. La sécheresse est à nos portes, c'est à nous de réagir dès maintenant pour la repousser. Et c'est par un simple acte qui fait de nous un bon citoyen soucieux de l'avenir de sa nation : la plantation des arbres et leur entretien. N'oublions surtout pas que « Celui qui a planté un arbre avant de mourir, n'a pas vécu inutile ».

La Rédaction

## Première phase de campagne de vente de céréales L'ANSAT DEVERSE 6000 TONNES SUR LE MARCHÉ

C'est le mercredi 30 mai 2012 qu'est intervenu l'accord de partenariat entre l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) et les femmes revendeuses de céréales dans les marchés du Togo. Par cet accord, c'est 6000 tonnes de céréales constituées en majorité de maïs, qui sont déversées sur les marchés du pays, surtout de Lomé. Cette action de l'ANSAT vient stopper la hausse des prix du maïs qui a déjà atteint le pic des 700F Cfa le bol. Pour faire baisser les prix et les maintenir en dessous de 600 francs, l'ANSAT a consenti à vendre le sac de 50 kg à 9000 francs, ce qui permettra aux revendeuses de faire baisser les prix sur le marché. En vue de veiller à l'application de ces prix, l'ANSAT a associé l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) à cette cérémonie. Cette dernière veillera évidemment à éviter les spéculations et au respect scrupuleux des prix pour le bien des consommateurs. Les responsables de l'ATC ont par ailleurs profité de cette occasion pour éclairer les populations sur le fait que quelque soit l'excédent en termes de production, il est important de maintenir les prix au-dessus d'une barre raisonnable au risque de léser

les producteurs. Ce qui fait que dans l'état actuel, on ne pourrait prétendre vendre le maïs togolais à 200 ou 300 francs le bol sans porter un coup aux producteurs.

Il faut remarquer que cette campagne nationale qui est à sa première phase après les deux autres qui ont desservi le Ghana et le Mali, n'offre pas une large marge de manœuvre à l'ANSAT pour la régulation des prix. Pour cela il faudra attendre l'épuisement total des stocks acquis par les femmes à leurs propres frais pour voir le démarrage de la deuxième phase. A cette étape tout le maïs vendu sur le marché sortira des magasins de l'ANSAT et elle pourra ainsi négocier la baisse des prix avec les revendeuses. Pour la campagne agricole 2011-2012, l'agriculture togolaise a enregistré un excédent céréalier de 107000 tonnes. L'ANSAT en charge de la sécurité alimentaire au Togo procède à l'achat de ces productions qu'elle écoule plus tard et s'attèle à éviter la flambée des prix sur les marchés. Pour la saison écoulée, il lui faut encore acheter environ 6000 tonnes de céréales pour éviter aux paysans la perte de leur production.

Pablo ZOUBE

## Lutte contre l'onchocercose et la filariose L'EXEMPLE TOGOLAIS PRESCRIT AUX AUTRES NATIONS DU SUD

L'Organisation Mondiale de la Santé a tenu cette semaine à Genève sa 65e Assemblée mondiale de la santé. Le ministre togolais de la Santé, Charles Kondi Agba a également participé aux travaux. Plusieurs questions ont été évoquées au cours des travaux notamment les questions relatives à la santé publique, la couverture universelle, la réalisation des OMD, la lutte contre la polio, et celle contre les maladies non-transmissibles. Et en marge des travaux qui ont été très riches en résolutions, les responsables de l'OMS ont marqué le 25e anniversaire de la distribution gratuite de l'ivermectine, un vaccin destiné à combattre l'onchocercose, encore appelée « cécité des rivières ». On se souvient qu'il y a peu le Togo avait organisé une campagne de vaccination dans les zones proches des rivières pour administrer l'ivermectine aux populations de ces zones en vue de lutter efficacement contre l'onchocercose. En effet cette maladie qui est encore appelée la cécité des rivières est une maladie parasitaire transmise par une mouche appelée la similie. Elle entraîne des lésions cutanées et une cécité. Selon les chiffres de l'OMS, plus de 15 millions de personnes sont atteintes de cette maladie actuellement en Afrique. Au Togo, cette maladie a fait désertifier les vallées de l'Oti, de la Kéran et du Mô, des vallées pourtant riches. Mais depuis les dernières campagnes successives organisées par le gouvernement en collaboration avec les partenaires au développement, la situation s'est considérablement améliorée. Ce qui veut dire que les traitements administrés ont été efficaces. En dehors de l'onchocercose, la lutte contre la filariose lymphatique, encore appelée éléphantiasis a également été évoquée. Le Togo est également en avant-garde dans cette lutte puis que le pays bénéficie des accompagnements qui lui permettent d'anticiper sur les choses. « Le Togo a bénéficié des bienfaits de la lutte anti-vectorielle et des distributions gratuites. Par exemple, dans la lutte contre l'onchocercose, en une vingtaine d'années, notre pays a reçu plus de 115 millions de comprimés d'ivermectine, d'un coût estimé à près de 173 millions de dollars », a précisé Charles Kondi Agba. L'exemple togolais a été cité par les responsables de l'OMS qui encouragent d'autres pays à le suivre. Les prouesses du Togo lui ont valu l'honneur de s'exprimer au nom de tous les pays d'Afrique subsaharienne, de l'Amérique latine et du Yémen, au cours de la célébration des 25 ans du « Mectizan Donation Program ». Le succès togolais est le fruit de l'alliance entre des organisations privées et publiques comme la MSD, l'OMS, la Banque Mondiale, UNICEF, Ministères de la Santé des pays concernés, ONG... Pour le ministre Agba, « il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux questions de financement des systèmes de santé dans une conjoncture de crise mondiale, de l'accroissement des dépenses de santé (soins, médicaments...), de la croissance démographique, mais également de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de maladies chroniques, préconisant, pour ce faire, d'adopter de nouvelles politiques ».

Dias MISSOKO

## Inondation des voies publiques et des domaines d'habitation à Lomé LES NOUVEAUX BASSINS DE RETENTION ET LES CANAUX DE DRAINAGE ONT LIMITE LES DEGATS

Le Togo rompt peu à peu avec la chaleur et rentre inexorablement dans la saison des pluies. Les dernières pluies qui ont arrosé la capitale Lomé et ses environs rappelle déjà le récurrent phénomène d'inondation auquel le Togo est confronté depuis quelques temps. Plusieurs habitants des zones inondables se montrent déjà inquiets quant à l'arrivée timide de la saison pluvieuse. La saison des pluies est une saison cauchemardesque pour les populations des quartiers inondables qui ont encore à l'idée les gymnastiques auxquelles elles se livrent pour pouvoir avoir accès à leur domicile après les grandes pluies. Les habitants des zones marécageuses sont les plus exposés pour le fait qu'ils éprouvent d'énormes difficultés pour sortir de chez eux pour vaquer à leurs occupations. Les usagers de la route de leur côté sont obligés de rouler dans l'eau sans se rendre compte de l'obstacle qui se trouve devant eux. Ce qui malheureusement est source de nombreux accidents de circulation. Dans le souci de résoudre pour de bon ce problème, le gouvernement en collaboration avec l'Union Européenne, a fait creusé des



bassins de rétention à Agbalépédo, à Klikamé, à Tokoin-Tamé au niveau de la caisse et des caniveaux à Djidjolé, Klikamé, Nukafu, Hédzranawoé, St Joseph qui drainent désormais les eaux de ruissellement de ces zones inondables vers la lagune de Bè. Des travaux qui soulagent les populations de ces zones à cause de la quantité énorme d'eau que retiennent ces bassins. Cependant il est important de souligner que certains habitants s'illustrent encore par un comportement incivique qui consiste à jeter des ordures ménagères dans les caniveaux

nouvellement construits et qui sont d'ailleurs en nombre insuffisant. Ces togolais doivent se montrer plutôt responsables en entretenant les caniveaux afin de leur garantir une longue vie; ce qui permettra de ne plus connaître les affres de l'inondation. Avec ces travaux, s'ils sont également exécutés dans des zones comme Adakpamé, Gbadago, certains endroits des quartiers Nukafu, Kégué- Zogbédjé, Adamavo, Zoro Bar, Togbélocopé peuvent constituer des solutions durables contre le phénomène d'inondation.

London KAWANA (stagiaire)

PARTENAIRE OFFICIEL



# Foire Artisanale du Togo

Le Label de l'Artisanat de l'Africain

## KARA 2012 05 AU 15 JUILLET

### 50 ANS

INFOLINE 22 26 15 64

PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS



THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL



EXPOSITIONS - VENTES | CONFERENCES - DEBATS | CONCOURS MISS | DEFILES DE MODE | EXHIBITIONS NOCTURNES | PRESTATIONS D'ARTISTES | TOUR CARAVANE | DINER GALA



## Match Togo-Libye du 3 juin à Lomé

# LES EPERVIERS A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ENVOL

Ce mois de Juin 2012 est un mois complètement football sur le continent africain. Les différentes équipes nationales de plusieurs pays du continent amorcent les phases de groupe des éliminatoires de la Coupe du Monde Brésil 2014 qui s'ouvrent aujourd'hui même sur le continent africain. Les Eperviers du Togo vont livrer successivement deux matchs contre leurs adversaires de groupe de qualification du Mondial 2014 avant de recevoir ensuite le Kenya en match retour des préliminaires de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. La première de toutes ces rencontres aura lieu le 03 juin prochain dans la capitale togolaise contre les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye.

C'est sur le stade de Kégué que se dispute le match Togo-Libye. Les Eperviers du Togo qui se préparent activement depuis le début de la semaine au Stade de la Jeunesse Club d'Agoè ne comptent pas rater cette belle occasion d'amorcer un nouveau départ dans ces éliminatoires après une série de défaites et de déconvenues. Ils descendent donc le dimanche sur les pelouses de Kégué après leur dernier match contre la Guinée Bissau disputé en Février dernier, match qui leur a permis d'accéder à la phase de poule des éliminatoires de la prochaine Coupe du Monde qui aura lieu en 2014. Le match du dimanche est d'une importance capitale pour la sélection togolaise qui se doit de se réconcilier avec son public et d'envoyer un autre signal à ses autres adversaires de groupe que sont les Camerounais et Congolais qui s'affrontent entre eux le même jour à Douala. En effet, le Togo est logé dans le même groupe des éliminatoires du Mondial 2014 que le Cameroun, la Libye et la RD Congo. Vu l'importance de la tâche qui les attend, les Eperviers se doivent de redoubler d'efforts pour réaliser l'objectif qui leur est assigné ; celui de se qualifier pour la Coupe du Monde pour une deuxième fois et pour la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Cet objectif a même été rappelé dans le courant de la semaine par le Premier Vice Président de la FTF, Hervé Piza. De leur



côté, les joueurs de la sélection nationale se montrent plus déterminés et demandent l'accompagnement du public pour arriver à bout des libyens le 03 juin prochain. « Ça fait longtemps qu'on n'a pas gagné raisonnablement un match. Même si ce n'est pas un match à élimination directe, il ferait bien de démarrer par une victoire pour nous donner confiance et demandons le concours de tous les togolais. », a déclaré Serge Akakpo, le capitaine de l'équipe. Toutefois, il convient de dire que la tâche ne sera pas du tout aisée pour Didier Six et ses poulains. La sélection togolaise a régressé depuis son Mondial raté en 2006 et ne fait plus peur à ses adversaires. Mis à part cet état de chose, la gestion approximative de la fédé conjuguée au manque d'ambition et l'impréparation entourant les matchs de la sélection amènent certains cadres de l'équipe à se faire désirer. C'est alors qu'Emmanuel Adébayor et Agassa Kossi ont boudé la sélection alors que tout le monde sait ce qu'ils peuvent apporter à l'équipe. Le match du 3 juin contre la Libye à Lomé s'annonce difficile pour la sélection togolaise et Didier Six et son staff doivent trouver les solutions adéquates pour venir à bout de la Libye qui sort fraîchement d'une bonne CAN.

Didier ASSOGBA

## Société

# CES HOMMES VALIDES QUI JOUENT AUX MENDIANTS

Longtemps considérée comme l'apanage des personnes handicapées, la mendicité a fini malheureusement par attaquer les hommes valides composés en majeure partie de jeunes garçons, de filles mères et des personnes âgées.

Contrairement aux handicapés qui s'installent au long des grandes voies publiques et à chaque grand carrefour sous les feux tricolores, sollicitant une quelconque aide des passants, « les nouveaux mendiants » pour ne pas parler d'arnaqueurs ont un mode opératoire particulier. D'abord ils abordent leurs cibles et leurs exposent leurs problèmes qui la plupart du temps sont des montages et parfois criblés d'incohérences notoires si l'on analyse minutieusement ce qu'ils disent. Insuffisance de sous pour rentrer chez soi après avoir raté une connaissance à qui on a rendu visite, manque de moyens pour nourrir son ou ses enfants ou encore soi-même sont entre autres les problèmes qui sortent de leur bouche. Quand ils s'aperçoivent que leurs interlocuteurs sont indifférents ou n'accordent pas assez d'importance à leurs problèmes, ils font recours aux paroles d'évangile. « Dieu a dit d'aider les personnes nécessiteuses » disent-ils oubliant que le même Dieu dit également de gagner son pain à la sueur de son front. Paradoxalement ces personnes peu scrupuleuses soi-disant nécessiteuses sont parfois mieux habillées que ceux à qui ils sollicitent de l'aide.

À l'heure où les handicapés transcendent leur handicap en se lançant dans diverses activités, se battent pour se tailler une place au soleil parce que se rendant compte que la mendicité les avilit d'avantage, il est inconcevable que certaines gens valides sacrifient leur dignité à l'autel de la paresse. La proportion que prend ce phénomène d'arnaque déguisée en mendicité devient inquiétante et amène les personnes généreuses à se désolidariser finalement des vrais nécessiteux noyés par des imposteurs.

London KAWANA (stagiaire)

## Jeux Olympiques 2012

# BENJAMIN BOUKPÉTI ET LE TOGO SERONT BIEN DE LA PARTIE

Le kayakiste international togolais Benjamin Boukpeti vient d'avoir la clémence du Comité International Olympique (CIO) et le Togo peut encore rêver d'une seconde médaille olympique aux Jeux Olympiques de Londres 2012. Benjamin Boukpeti, l'auteur de la toute première et seule médaille du Togo avait raté sa chance de qualification directe aux derniers Jeux Africains qui ont eu lieu les 3 et 4 février dernier en Afrique du Sud. Mais le CIO vient de le repêcher et notre compatriote Benjamin Boukpeti, médaillé Olympique aux Jeux Olympiques de 2008 à Pékin, fera bien partie des candidats de l'épreuve de slalom Kayak monoplace aux Jeux Olympiques de Londres 2012. C'est une décision qui réjouit plus d'un togolais qui ont regretté l'élimination

de notre compatriote aux championnats africains de Kanoé Kayak en février dernier.

Aux championnats africains d'Afrique du Sud Benjamin Boukpeti n'avait pas fait une piètre prestation. Notre compatriote était arrivé deuxième après le Nigérian Nathan Akinoyemi. Un résultat assez étonnant qui a donné des raisons à l'athlète togolais et au Comité Olympique Togolais (CNOT) de tenter d'autres voies de recours pour arriver à se qualifier. Au départ, beaucoup se montraient sceptiques par rapport au résultat de cette démarche qui est adoptée pour la première fois au Togo. C'était auprès de la commission tripartite chargée de traiter ces genres de recours que le dossier de l'athlète togolais avait été introduit. Après seulement quatre

mois d'attente, Benjamin Boukpeti vient d'avoir un écho favorable auprès du CIO qui vient de lui notifier son repêchage pour les prochains jeux d'été de Londres. « Je confirme que j'ai été repêché et je serai à Londres, c'est une bonne nouvelle », a déclaré Boukpeti.

Le kayakiste togolais qui n'a pas caché sa joie tente d'expliquer la démarche qui lui a permis de finalement participer aux Jeux Olympiques de cette année. « Quelques athlètes bénéficient de cette faveur eu égard à leur investissement dans le sport de haut niveau, les programmes de développement qu'ils pilotent, leur médaille olympique, leur personnalité et l'implication pour la défense de l'olympisme ». Pour l'instant, le togolais s'entraîne activement à Toulouse en France. Durant toute la période de préparation des JO, il aura pour partenaire d'entraînement Benoit Peschier, champion Olympique 2004. Mais selon son programme de préparation, le kayakiste togolais s'envolera bientôt pour Londres pour suivre un stage d'une dizaine de jours avant sa participation au Pays de Galles à la première Coupe du Monde de Kanoé Kayak qui aura lieu du 8 au 10 juin. Cette nouvelle fait rêver plusieurs togolais des possibilités de gagner une autre médaille au terme des JO de 2012. Il faut rappeler que le togolais était arrivé troisième au slalom kayak monoplace lors des JO de Pékin et a gagné la médaille de bronze pour le Togo.

Dias MISSOKO

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : [www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Germain POULI

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

**SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ**

Aïssata TOURE

**SECRETARIAT**

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

**INFOGRAPHIE**

AHIALE Raphaël

**CARICATURE**

**DODZI**

**DISTRIBUTION ET**

**ABONNEMENT**

Tel: 22 36 18 56

**ADRESSE**

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : [togoreveil@togoreveil.info](mailto:togoreveil@togoreveil.info)

**TIRAGE**

4000 Exemplaires

**IMPRIMERIE**

Service Compris

## HOTEL TODMAN

### BAR-RESTAURANT

*La tradition et l'expérience  
à votre service*



**BOULEVARD DU 30 AOUT  
ROUTE DE KPALIME  
LOME**

*Chambres ventilées et climatisées  
singles-doubles-suites  
De 10500 Frs à 54000 Frs*

*LOCATION DE SALLES  
Salle de réunion climatisée*

**Accueil 24H/24**

**22 21 14 15**

**22 21 06 19**





## Gestion Electronique de Documents

Zéro papier • Gain de place • Gain de productivité

**Un choix écologique & économique**

Numérisez vos documents papiers  
Sauvegardez-les sur Supports optiques (DVD/HDD)  
Gagnez du temps et de l'espace

ScanFile France  
Gestion Numérique de l'Information

AUTHORIZED PARTNER

M-Files®



Archivage de documents papiers / Archivage de courriers électroniques (email) / Archivage de FAX  
Circuit de validation documentaire (workflow) / Gestion électronique de documents (GED) / Archivage par reconnaissance de codes à barres / Archivage par Lecture Automatique de Documents (LAD)



Canon

Kodak

DOKMEE

KOFAX

01 BP 4053 Lomé - TOGO • Rue 320 Hédzranawoé • E-mail : info@groupeafriatech.com

Web : www.groupeafriatech.com • Tél. : +228 22 61 60 71 • Fax : +228 22 61 60 72